



SNUipp-FSU

Déclaration préalable du SNUipp-FSU à la CAPD du lundi 22 mai 2017

Cette période où se déroule cette CAPD est particulière car entre deux élections. Un président de la République républicain a été élu et le Front National a été battu. Pour autant, les questions restent entières car le nombre de nos concitoyens qui a apporté leurs voix à l'extrême-droite a considérablement augmenté. Les politiques à venir, y compris celles de l'Education Nationale, doivent se préoccuper des motivations qui ont conduit à cette situation. La République se doit d'être présente sur tout le territoire avec une attention particulière pour les zones rurales et péri-urbaines où le sentiment d'abandon est fort : l'Education Nationale doit veiller à ne pas maltraiter ces secteurs en renforçant la présence d'un enseignement public de qualité et de proximité.

Un des projets du gouvernement est de dédoubler les CP en éducation prioritaire. Si le SNUipp-FSU estime que l'allègement des effectifs de toutes les classes favorise la réussite des élèves et notamment des plus faibles, il refuse l'idée que cette mesure se fasse au détriment du dispositif « maître supplémentaire ». Ce dispositif novateur, plébiscité par les écoles qui en bénéficient, mérite une véritable évaluation et son abandon serait un bien mauvais signe envoyé à la profession.

Quant aux rythmes scolaires, leur organisation serait laissée aux collectivités locales. Pour le SNUipp-FSU, la remise à plat des rythmes est une demande constante, mais nous mettons en garde contre l'idée de donner plein pouvoir aux municipalités qui pour certaines auront peut-être tendance à aller au moins coûtant sans tenir compte de l'intérêt des élèves.

Le SNUipp-FSU demande la remise à plat de la réforme, la concertation avec les acteurs de terrain que sont les enseignants et les parents et le retour à un cadrage national avec possibilité de dérogation départementale.

Notre ministre dit sur les ondes vouloir faire confiance aux enseignants alors chiche, il faut en finir avec le flicage mené sur l'utilisation des 108 h et respecter la diversité des situations de travail.

Aujourd'hui, nous examinons le projet de mouvement dans notre département. Celui-ci est révélateur de l'état d'esprit de nos collègues. On constate un nombre conséquent de mutations de collègues avec beaucoup d'ancienneté vers des postes de remplacements en particulier. L'état de l'ASH, à cet instant, est préoccupant. En plus des postes habituellement inoccupés, des postes stratégiques ne sont pas pourvus et cela nous questionne. D'autre part, nous apprécions que, cette année, les priorités médicales ont été prises en compte mais nous regrettons qu'à l'instar d'autres départements un groupe de travail n'ait pas été préalablement réuni. Ce travail conjoint aurait permis de débattre des améliorations à apporter aux règles pour faciliter le mouvement des enseignants : la question d'une deuxième phase avec renouvellement des vœux, de l'extension du nombre des vœux, de la prise en compte des naissances au plus proche de la CAPD... restent en suspens.

Nous profitons aussi de cette CAPD pour revenir sur les situations de trop nombreux collègues en souffrance car maltraités par les conditions difficiles d'exercice du métier. Les causes en sont diverses : manque de formation continue en présentiel, manque de reconnaissance institutionnelle, absence d'accompagnement des pratiques inclusives, relation tendue dans les équipes ... Il nous paraît important que nos supérieurs hiérarchiques responsables de la santé physique et morale (Loi dite Le Pors) de tous les enseignants réinstaurent une relation de confiance. Profiter de leur passage dans les écoles pour saluer et dire un petit mot à chacun permettrait un temps d'échange bienvenu et apprécié.

Pour finir, la situation de tous les personnels précaires exploités par notre administration doit être clarifiée rapidement. L'information sur leur reconduction ne doit pas attendre une nouvelle fois de se faire au dernier moment. Nous comptons sur vous, M. le Directeur Académique, pour accéder à cette demande.

Le SNUipp-FSU appelle de ses vœux une coopération plus étroite entre représentants du personnel et administration, pour une Ecole apaisée et porteuse d'avenir.